

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, si le député vérifie les budgets des dépenses supplémentaires des derniers mois, il constatera que chaque fois que c'est possible, les fonds libérés, parce qu'ils n'ont pas été employés à d'autres programmes, sont transférés de préférence au PAREL. En fait, nous avons réaffecté de l'argent à ce programme. Nous envisageons la possibilité d'en étendre le champ d'application. Toutefois, je dois dire au député que tant que nous ne serons pas en mesure d'y consacrer beaucoup plus de fonds nouveaux, il serait injuste, vis-à-vis de ceux qui sont sur des listes d'attente depuis quelque temps, d'appliquer le programme à l'ensemble du pays.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LIBAN—LA POSITION DU CANADA AUX NATIONS UNIES

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre chargé des Relations extérieures à propos de la situation extrêmement dangereuse au Liban, surtout à propos du bombardement du *New Jersey* sur les positions des druzes et des musulmans, qui sont appuyés par la Syrie qui est à son tour appuyée par l'Union soviétique. Sauf erreur, le secrétaire général de l'ONU a dit que l'ONU participerait, à certaines conditions, pour essayer de résoudre certains de ces problèmes. Avons-nous donné à notre ambassadeur à l'ONU l'instruction de soutenir les initiatives de l'ONU dans ce domaine? C'est une des façons d'essayer de remédier à une situation extrêmement dangereuse.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre d'État (Relations extérieures)): Monsieur le Président, la position du Canada à l'égard des forces de maintien de la paix est connue. C'est celle que notre pays a adoptée à propos du Liban. Nous accepterions de participer à une force de ce genre si on en organisait une. De toute évidence, notre participation dépendrait de plusieurs conditions. Premièrement, il faudrait qu'il s'agisse d'une force de l'ONU. Deuxièmement, il faudrait bien sûr que les parties en cause l'approuvent. Troisièmement, il faudrait que cette initiative soit accompagnée d'un cessez-le-feu. Le principe des opérations de maintien de la paix a été accepté par les milieux diplomatiques canadiens. En pratique, il faut que les conditions que j'ai énumérées soit respectées.

* * *

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

LE PROJET DE PROMULGUER UN CODE DU TRAVAIL DU YUKON

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. Depuis assez longtemps, mais surtout depuis trois ans, le gouvernement du Yukon envisage et étudie la possibilité d'adopter une législation du travail,

Questions orales

et notamment de créer un code du travail du Yukon. Il lui faudrait pour cela l'approbation du ministre.

Afin d'éviter une question supplémentaire, le ministre peut-il nous dire ce qu'il va répondre suite à la demande du ministre approprié qui, je crois, lui a écrit? Il faudrait apporter une modification à la Partie V du code. Le ministre a déjà annoncé que nous pouvions nous attendre à voir modifier plusieurs autres parties du code. Est-il disposé à accepter une modification permettant au gouvernement du Yukon de promulguer le Code du travail du Yukon?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): Monsieur le Président, cette question est actuellement à l'étude avec les fonctionnaires de mon ministère, et j'espère que lorsqu'on déposera les amendements au Code canadien du travail, il y aura une réponse, à cet effet.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LES RÉPERCUSSIONS DES FORAGES AU LARGE DE LA CÔTE OUEST—L'ANNONCE D'UNE ÉTUDE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le gouvernement fédéral et la Colombie-Britannique ont signé hier un accord par lequel ils s'engagent à dépenser chacun \$300,000 pour étudier les répercussions écologiques, sociales et économiques des forages sous-marins. Le ministre trouve-t-il suffisant le crédit de \$70,000 qui permettra à des experts d'étudier les données biologiques fournies par Petro-Canada et Chevron? Peut-il dire aux députés de cette Chambre et aux habitants de la Colombie-Britannique pourquoi le gouvernement fédéral n'accorde pas de fonds d'intervention? On a dépensé 1 million de dollars en fonds d'intervention pour les audiences concernant la mer de Beaufort. En tout, on leur a consacré 3.5 millions. Pourquoi n'y a-t-il que \$600,000 pour la Colombie-Britannique? Pourquoi n'y a-t-il pas de fonds d'intervention?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je vais prendre note de la question du député. Je lui répondrai dans les meilleurs délais.

M. Fulton: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.

M. le Président: Il m'est difficile d'accepter une question supplémentaire. Le ministre vient de dire qu'il voudrait prendre note de la question pour y répondre à un autre moment. Si le député a une question supplémentaire qui porte sur le même sujet, je lui donne la parole.

M. Fulton: Monsieur le Président, il s'agit bien du même sujet.